

M.R.B.

MATERIAUX RECYCLES DU BEAUVAISIS

Préfecture de l'Oise
À l'attention de Monsieur le Préfet

Objet : Demande d'enregistrement d'une installation de recyclage de matériaux de démolition composée d'une unité de criblage et de concassage mobile et de transit de produits minéraux solides

Référence : Code de l'environnement - Articles R.512-46-1 à R.512-46-7

Dossier suivi pour Sté MRB par : Hervé CAPELLE ; 06 03 40 85 94 ; herve.capelle@eurovia.com

Monsieur le Préfet,

Je, soussigné, Laurent GRATIA, Directeur Général de la société Matériaux Recyclés du Beauvaisis (M.R.B), ai l'honneur de demander, au titre de l'article R512-46-1 du Code de l'Environnement, l'enregistrement de l'exploitation, au droit d'un site localisé sur le territoire de la commune de Beauvais :

- d'une installation de recyclage de déchets non dangereux inertes et de matériaux de démolition composée d'une unité mobile de concassage et de criblage, dont la puissance électrique totale installée est comprise entre 200 kW et 550 kW, nécessitant un enregistrement ;
- d'une station de transit de produits minéraux solides et de déchets non dangereux inertes, dont le volume sera compris entre 15 000 m³ et 75 000m³, nécessitant une déclaration.

Cette demande porte sur les parcelles cadastrées ZD 131, ZD 132 et ZD 133 au droit de la commune de Beauvais, la superficie totale du site étant d'environ 32 800 m².

Je joins à la présente demande d'enregistrement un dossier complet conformément aux articles R512-46-3 et R512-46-4 du Code de l'Environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Fait à Beauvais
Le 17/2/2014

L. GRATIA



Siège social - MRB -ZA de Pinçonlieu, 2 Impasse de la Terre Jean-Jacques 60000 BEAUVAIS

T/ Commercial : +33 3 44 05 14 30 – F/ + 33 3 44 05 09 25

T/ Comptabilité : + 33 3 44 12 37 19 – F/ + 33 3 44 12 37 11

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros – 528 186 455 00010 RCS Beauvais - TVA FR 66 528 186 455